

INFO VILLAGE



5

OCTOBRE ROSE



7

ÉCOLE



11

MOUSTIQUE TIGRE

INFO

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

mardi, jeudi, samedi :
9h00 à 11h30
vendredi : 13h30 à 16h00

46, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
Tél : 04 74 67 80 77
Fax : 04 74 67 94 58
mairie.messimysursaone@orange.fr
www.messimysursaone.fr

 Mairie de Messimy sur Saône

Permanence du Maire ou Adjoints :
Samedi : 10h00 à 11h30

ÉCOLE

94, rue du Bourg
01480 Messimy sur Saône
04 74 67 86 14

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00
rue du Bourg
04 74 67 87 80

bibliotheque.messimysursaone@orange.fr

 Bibliothèque municipale de Messimy sur Saône

INFOS UTILES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Pharmacie de garde : 32.37
- SOS Médecin : 36.24
- Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
- SUEZ EAU urgence : 09 77 40 11 30
- ENEDIS ERDF: 09 72 67 50 01
- ENGIE GRDF : 08 00 47 33 33
- ALEC 01 : 04 74 45 12 40
- ARNAQUES INTERNET :
www.service.public.fr
- Ostéopathe :
233 rue du Bourg 07 78 46 07 85
- Cabinet d'infirmières :
237 rue du Bourg 07 69 70 20 73
- Point Poste : bar/tabac - le Détour
- Point Vert CA : bar/tabac - le Détour
- Assistances maternelles :
Voir le site de la Mairie
- France Info Service 04 74 04 02 57
- Déchèteries Smidom 04 74 04 94 69
Francheleins
St Etienne sur Chalaronne
St Jean sur Veyle
Vonnas
- Colonnes de tri PAV :
Chemin des Ferrières, Cimetière
et Salle Polyvalente
- Référent ambroisie : Marion Chaube
mairie.messimysursaone@orange.fr

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE

- Pot de départ à la retraite d'un agent communal p.4
- Ordures ménagères p.4
- Rencontre avec les nouveaux habitants et bébés de l'année p.4
- Fête des associations p.4
- Octobre rose p.5
- Val de Saône rénov + p.5
- Pour les nouveaux professionnels p.5
- Lutte contre les rodéos p.6
- Incivilités p.6
- La cantine p.6

LES COMMISSIONS

BÂTIMENTS COMMUNAUX / VOIRIE / RÉSEAUX

- Extension de l'école p.7

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

- Compostage p. 8
- Chassons l'ambroisie p. 8

ÉCONOMIE LOCALE

- Épicerie, chez Séverine p. 9

COMMUNICATION / CULTURE / ANIMATION / JEUNES / SPORT

- Visite du centre de tri Nicollin p.10
- Moustique tigre p.11

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

- Club canin des Dombes p.12
- Croix Rouge p.13
- Les amis de la Mâtre p.13
- Amicale 2 et 7 p.14
- Club de l'amitié p.15
- Amicale 1 et 6 p.15
- Fareins Saône Vallée Foot p.15
- Demain Messimy sur Saône p.16
- Bibliothèque municipale p.16
- Les chanteurs du Val de Mâtre p.17
- Le Sou des écoles p.17
- Œil et Lumière p.18

CÔTÉ PRATIQUE

- Etat civil p.19
- Groupement paroissial p.19
- Hauteur d'eau p.19
- Ordures ménagères p.19
- Défibrillateurs p.19
- Engins bruyants p.19
- Brûlage déchets verts p.19
- Stationnement gênant p.19
- Le marché sous la Halle p.19
- Aides à domicile p.19
- Ecrivain public p.19
- Conseiller numérique p.19
- En route pour le zéro déchet p.19

CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes rendus p.20

DERNIÈRE MINUTE

- À vos agendas p.23



LE MOT DU MAIRE

Thierry Michal



Chères Messimiennes Chers Messimiens

Cet été a été marqué incontestablement par la plus grande sécheresse jamais enregistrée au niveau national, elle a également touché une grande partie de l'Europe y compris des pays peu habitués à ce genre de phénomène tels que la Roumanie, la Norvège, la Suède et même les Pays-Bas. Sans attendre le bilan définitif, les conséquences sont déjà très importantes avec des incendies historiques, des ressources en eau au plus bas, des orages localement très violents, une centaine de communes privées d'eau potable et des cultures au plus mal ce qui n'est évidemment pas de bon augure pour les récoltes à venir. A notre niveau nous n'avons pas été épargnés avec un basculement au niveau crise sécheresse par arrêté préfectoral du quatre août dernier. Tout ceci doit nous interroger sur nos pratiques et cela ne peut que renforcer notre politique conduite au niveau communal comme par exemple la mise en place de plantations vivaces moins gourmandes en eau. Nous devons pousser la réflexion plus loin afin de nous préparer au mieux à ces épisodes extrêmes dont la survenance reste aléatoire mais qui se manifesteront de nouveau.

Ceci m'amène à parler de l'école pour laquelle nous avons arrêté le programme de travaux et lancé la consultation d'un maître d'œuvre. Le programme intègre une partie extension des locaux que ce soit pour le scolaire ou le périscolaire, il comporte également une partie amélioration des performances énergétiques du bâtiment en pensant isolation hivernale mais aussi pour limiter les surchauffes estivales auxquelles nos enfants et l'ensemble du personnel sont de plus en plus soumis. Compte tenu de demandes insistantes de certains parents d'élèves, j'ai organisé une réunion d'échange le douze juillet dernier qui a rassemblé de nombreux parents et permis de mettre à plat différents sujets y compris au niveau périscolaire. Le programme de travaux de l'école est ambitieux et nous devons aller vite, sa concrétisation dépendra aussi des soutiens financiers que nos différents partenaires (Etat, Région, Département, CCVSC) voudront bien nous accorder. Un article spécifique est consacré à l'école plus loin dans le présent numéro.

Toujours sur l'école, la croissance des effectifs a amené l'éducation nationale à prendre la décision d'ouverture d'une sixième

classe que nous avons placée dans le bâtiment à côté de la bibliothèque au-dessus de la salle polyvalente, je remercie au passage les associations qui utilisaient ce lieu et qui ont dû déménager durant l'été dans les salles de l'ancien presbytère. La classe de CM1/CM2 ne sera donc plus isolée dans cette partie excentrée de l'école.

En dehors de l'école, nous lançons les consultations de travaux en vue de la transformation de l'ancienne salle de catéchisme pour en faire un sympathique appartement. C'est également un investissement significatif mais qui générera des revenus locatifs pour la commune tout en réhabilitant du patrimoine communal inutilisé.

Enfin, vous avez dû vous rendre compte de la fermeture de l'épicerie bar « Chez Séverine » fin juillet. Vous trouverez un petit article spécifique sur ce sujet.

En parallèle de ces nombreux dossiers et projets nous avançons également sur le programme de réaménagement du centre Bourg dont nous pourrions vous présenter prochainement les principales orientations. Sur ce projet, nous aurons aussi à désigner un maître d'œuvre pour avancer sur les études.

Nous maintenons le cap et restons déterminés pour avancer dans les projets au service de l'intérêt général et de l'attractivité de notre village, seules les conditions économiques du moment pourraient éventuellement freiner le rythme des réalisations prévues. C'est un paramètre que nous prenons également en compte dans le pilotage global de nos investissements.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne rentrée en restant bien évidemment à votre disposition et à votre écoute.

INFOS MAIRIE

POT DE DÉPART À LA RETRAITE D'UN AGENT COMMUNAL

LE VERRE DE L'AMITIÉ ORGANISÉ EN L'HONNEUR DE DANIELLE PLASSARD.

C'est à la salle polyvalente, le vendredi 17 juin 2022 dernier, que Thierry MICHAL, accompagné du personnel municipal, des adjoints et conseillers municipaux, a tenu à honorer Danièle PLASSARD à l'occasion de son départ à la retraite. Ses collègues actuels ainsi que les anciens agents auprès de qui elle a travaillé durant ces quinze dernières années avaient également tenu à être présents pour ce moment convivial.

Thierry MICHAL a tout d'abord retracé son parcours professionnel au sein de la commune, qui débutait le 3 juillet 2006, en qualité d'agent des services contractuel, pour remplacer Marthe FARINET et exercer les fonctions d'entretien des bâtiments communaux, salle polyvalente, camping et cantine scolaire.

Le 1er mai 2007, elle a été nommée Adjoint technique stagiaire, et titularisée au 1er mai 2008.

Elle a bénéficié d'un avancement de grade au 1er juillet 2017 et nommée adjoint technique principal de 2ème classe dans les mêmes fonctions.

"Danièle, une personne très appréciée de tous, forte et courageuse malgré l'adversité et que je félicite aujourd'hui pour la régularité de son service et la qualité de son travail" a tenu à souligner Thierry MICHAL.

Une retraite bien méritée, après quinze années de service, que chacun lui a souhaité la plus longue possible. Une nouvelle période de vie, dont Danièle va pouvoir profiter auprès de ses proches.

C'est au nom de la commune que le maire a eu également le plaisir de lui remettre une enveloppe contenant une participation à l'acquisition d'un matériel qu'elle projette d'acheter.



ORDURES MÉNAGÈRES

Smidom
Veyle Saône



• Les ordures ménagères tous les 15 jours :

Les ordures ménagères seront collectées toutes les deux semaines à partir de **janvier 2023**.

Actuellement, vingt communes du Syndicat mixte des ordures ménagères Smidom Veyle Saône sont collectées de cette manière. Huit, comme Messimy le seront prochainement et cinq resteront avec une collecte par semaine (Montmerle, Thoisse, Vonnas, Mézériat et Pont de Veyle).

• Les ordures ménagères les jours fériés :

Les ordures ménagères sont désormais collectées les jours fériés sauf :

Le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS ET BÉBÉS DE L'ANNÉE

Vous vous êtes récemment installés à Messimy sur Saône et vous vous posez diverses questions sur la commune.

Il nous a donc semblé naturel de vous accueillir le **samedi 1er octobre 2022 à 10h30** à la Mairie. Cette rencontre sera l'occasion de discuter du fonctionnement de la collectivité, de faire connaissance avec l'équipe municipale et de partager le pot de l'amitié.

Inscrivez-vous à la mairie pour vous faire connaître !

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La fête des associations s'est tenue le dimanche 3 juillet sur le stade de foot, sous un soleil de plomb.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cet événement mais malheureusement la foule n'était pas au rendez-vous ! Nous devons réfléchir à la façon d'attirer davantage de monde pour cette manifestation.

Le montant de la tombola s'élevant à 228€ a été remis aux quatre familles ukrainiennes sous forme de bons d'achat à utiliser sur le marché de Messimy, le jeudi de 15h à 19h.



OCTOBRE ROSE 2022

SUR LE MARCHÉ DU 6 OCTOBRE



Le mois d'Octobre arrive et avec lui notre soutien pour le cancer avec l'association **COURIR POUR ELLES**.

Tous à vos décos devant les fenêtres, portes, haies... À vous d'être inventifs afin de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein qui est primordial.

Venez nous rejoindre le jeudi 6 Octobre au marché pour la vente de ballons à partir de 2€ ou plus si vous le souhaitez .

Tout le mois d'octobre les commerçants et professionnels médicaux auront des tirelire à votre disposition pour accueillir votre don.

Nous comptons sur vous !

Plus de détails en quatrième de couverture.

VAL DE SAÔNE RÉNOV +

SUR LE MARCHÉ DU 6 OCTOBRE

La communauté de communes tiendra un stand Val de Saône Rénov + sur le marché de 15h à 19h, le **jeudi 6 octobre 2022**.



VAL DE SAÔNE RÉNOV'+

LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS ET DES APPARTEMENTS

Faites les bons choix pour rénover votre logement et être accompagné dans la réalisation de votre projet de rénovation énergétique



POUR QUI ?

- Être propriétaire (occupant ou bailleur) ou locataire d'un logement sur le territoire de la communauté de communes (y compris en copropriété)
- Avec des interrogations ou un projet de rénovation du logement
- En attente de conseils objectifs ou d'un accompagnement personnalisé

POURQUOI ?

- Réaliser des économies d'énergie
- Améliorer le confort de votre logement
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et préserver la planète
- Utiliser des énergies renouvelables

COMMENT ?

- Des conseils neutres, sans démarche commerciale, apportés en toute indépendance par un service public de proximité
- Des conseils techniques et financiers
- Des conseils personnalisés, des informations claires sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre



Communauté de Communes
Val de Saône Centre
Parc Valoisport Le Grand Rivest
166 Route de Franchetiers
01090 MONTCEAUX
www.ccvsc01.org

Ce stand s'inscrit dans le cadre du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) mis en œuvre par la communauté de communes avec l'Alec01.

Cette permanence présentera le dispositif Val de Saône Rénov + (service info énergie) par le biais d'animations ludiques et de sensibilisations sur les économies d'énergies possibles par ce dispositif.

2 NIVEAUX DE CONSEIL

→ CONSEILS GRATUITS

Informations de premier niveau pour :

- Identifier les travaux prioritaires
- Identifier les aides financières mobilisables
- Orienter vers les bons interlocuteurs pour engager des travaux en toute confiance



Les conseillers répondent à vos questions, en toute indépendance, sur les thématiques suivantes :

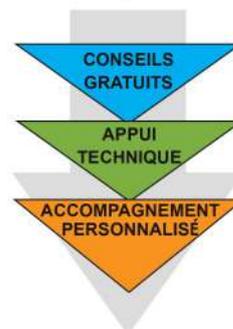
- L'habitat : construction et rénovation performante, isolation thermique, chauffage, régulation et eau chaude, ventilation...
- Les économies d'énergie : éclairage, équipements électriques, gestes économes...
- Les énergies renouvelables : bois, solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, éolien, hydroélectricité
- Les aides financières

→ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

150 € de participation

Conseils pour sécuriser chaque étape clé du projet de rénovation :

- Visite du logement
- Recommandations pour la définition d'un plan de travaux personnalisés
- Mise en relation avec des entreprises de confiance labellisées RGE
- Accompagnement pour l'analyse des devis et les demandes d'aides financières
- Suivi et évaluation des consommations post-travaux



Le service public local de la rénovation énergétique VAL DE SAONE RÉNOV'+ est animé par l'ALEC AIN pour le compte de la communauté de communes.

Les conseillers vous renseignent :

- lors d'entretiens téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- lors de permanences au siège de la communauté de communes, sur rendez-vous préalable, le 2ème et le 4ème lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

CONTACTER UN CONSEILLER VAL DE SAONE RÉNOV'+:

04 74 45 12 40
info@alec01.fr
www.alec01.fr



Fiabilité: des experts adossés au réseau national FLAME
Objectivité: rien à vendre et beaucoup à partager
Efficacité: mutualisation des coûts et mobilisation des aides



POUR LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Vous venez d'arriver à Messimy sur Saône et vous voulez vous faire connaître...

Envoyez-nous par mail votre extrait Kbis et un texte de présentation de votre activité, le tout accompagné d'une photo.

mairie.messimysursaone@orange.fr

LUTTE CONTRE LES RODÉOS

Pour enrayer le fléau des rodéos motorisés, vous pouvez désormais les signaler sur internet sur :

moncommissariat.fr

Plateforme d'accueil ouverte 24h/24, 7j/7, simple et rapide.

Les policiers de votre secteur seront immédiatement informés et pourront intervenir rapidement.

Police nationale de l'Ain



INCIVILITÉS

BIEN VIVRE ENSEMBLE À MESSIMY

Rappel :

La déchetterie se trouve bien sur la commune de **Francheleins**, et **"NON"** derrière les colonnes de tri sélectifs comme certains semblent le penser !

En espérant que ce petit rappel **soit utile** aux habitants qui n'auraient pas eu l'information !

Roger, notre agent technique, l'ensemble des élus et les habitants de Messimy vous remercient pour votre civisme.



LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Lors de la pause méridienne les enfants ont pu participer à **"La cantine a un incroyable talent"**.

Pendant plusieurs semaines les enfants se sont entraînés afin de mettre en valeur leurs talents.

De la danse, du théâtre, de la gymnastique, du hip hop, du chant, de l'improvisation, de la musique ont donc été proposés à un public enthousiaste.

Tous les participants se sont vus récompenser d'un diplôme, d'une médaille et d'un sachet de friandises.

Pour clôturer ce concours, toute l'assemblée s'est levée et a entamé une farandole endiablée dans la cour de récréation.

Un grand merci à eux pour cette première édition.



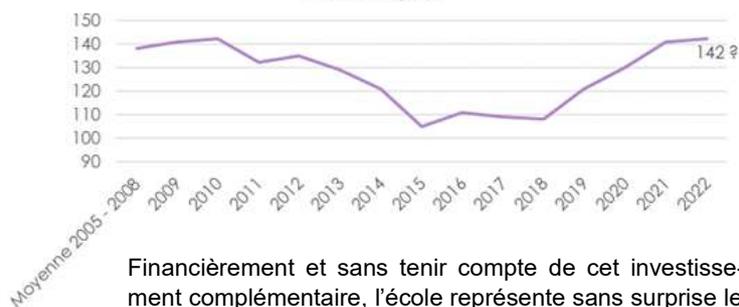
BÂTIMENTS COMMUNAUX VOIRIE / RÉSEAUX

EXTENSION DE L'ÉCOLE



Notre école bien que relativement récente (mise en service en 2004) ne permet plus de répondre aux différents besoins notamment au niveau périscolaire. Nous avons donc mis au point un programme de travaux comportant notamment la création de deux salles de classe supplémentaires, l'extension du restaurant scolaire, l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment ainsi que la mise en place de brise-soleils en façade sud. La réunion d'échange avec les parents d'élèves du 12 juillet dernier a permis de présenter les grandes lignes de ce projet dont l'aboutissement ne pourra pas intervenir avant la rentrée 2024. Ce nouvel investissement bien qu'indispensable arrive un peu trop tôt compte tenu des annuités restant encore à rembourser sur la construction initiale, mais nous n'avons plus le choix. La courbe d'évolution du nombre d'enfants à l'école met en évidence une remontée des effectifs ces dernières années pour atteindre un niveau équivalent à celui de 2010 sauf que depuis, le pourcentage d'enfants restant à la cantine (et à la garderie) n'est plus du tout le même !

Evolution effectif scolaire école de Messimy/s.



Financièrement et sans tenir compte de cet investissement complémentaire, l'école représente sans surprise le poste de dépenses le plus important de la commune. Ainsi, en 2021, la commune a dépensé environ 250.000 € pour l'école et le restaurant scolaire soit 1.770 € par enfant ce qui est conséquent.

En examinant plus précisément les chiffres du restaurant scolaire, ce service facultatif que la commune a décidé d'assumer représente, toujours pour 2021, un déficit de l'ordre de 37.000 € une fois les recettes des repas déduites.

Enfin, si l'on se réfère à une étude nationale sur les coûts induits par l'école pour des communes de même strate indiqués dans le très intéressant rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique locale (OFGPL) sur « Les coûts locaux de l'éducation, enseignement et périscolaire »

https://medias.amf.asso.fr/upload/files/ofgl_num10_cap_sur_cout_enseignement_nov19_0.pdf, le résultat est tout aussi impressionnant (voir le graphique ci-dessous).

Même si l'on tient compte de l'inflation faible de 2019 à 2021 (2019 : 1,1%, 2020 : 0,5% et 2021 : 1%), le différentiel reste significatif.

Thierry Michal

Comparaison des coûts/élève/année



ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

COMPOSTAGE

Comme vous l'avez certainement lu dans le Mag N°6 du Smidom Veyle Saône, dès le 1^{er} janvier 2024 la Loi AGECE 2020 nous oblige à un tri à la source des biodéchets ou, en d'autres termes, à ce qu'il n'y ait plus aucun bio-déchet dans nos poubelles.

Un bio-déchets, c'est quoi ?

Ce sont tous les déchets alimentaires : épluchures de légumes ou de fruits et les restes de repas ne contenant ni viande, ni poisson.

Pourquoi les exclure totalement de nos poubelles ?

Ils contiennent un pourcentage très élevé d'eau ce qui demande une énergie considérable pour les incinérer alors qu'ils peuvent être valorisés par compostage. De plus pourquoi charger sur des camions une ressource utile et facilement valorisable ? Enfin, avec la redevance incitative, supprimer du volume dans notre poubelle allégera la facture d'enlèvement des ordures ménagères.

En effet, ces bio-déchets - sous réserve d'être compostés correctement - vont se transformer en terreau. Ce substrat pourra tout autant nourrir les légumes des potagers, les plantations des jardins, les fleurs en pot, etc.

La commune a pour projet de mettre en place un composteur collectif en partenariat avec le SMIDOM et l'association Demain messimy sensibilisée à ces questions et qui a soumis l'idée à la mairie.

Le principe est de trier ses déchets pour les déposer dans le composteur qui sera installé au cœur du village. Ces apports seront complétés par des déchets bruns (feuille mortes, broyat). Dans un premier temps, des membres de l'association Demain Messimy sur Saône seront référents de cette aire de compostage et participeront à son bon fonctionnement.

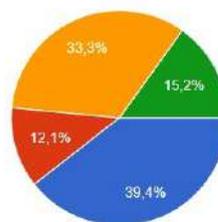
Ainsi, le compostage partagé comporte de nombreux avantages environnementaux, sociaux et économiques. Il permet de :

- produire un engrais organique
- réunir les personnes d'un même quartier ou village autour d'un projet écologique en favorisant le lien social entre les habitants,
- réduire sa production de déchets,
- réduire les coûts de traitement de nos ordures ménagères.

Afin d'être au plus près de la situation de chacun, nous vous avons invité à répondre à un sondage et voici les 33 réponses dont 18 avec le QR code et 15 sur papier au 9 07 2022 :

Que faites-vous de vos déchets de cuisine ?

33 réponses



- Ordures ménagères
- Nourrissage animal
- Composteur
- Compost en tas

Rencontrez-vous des difficultés ?

13 réponses



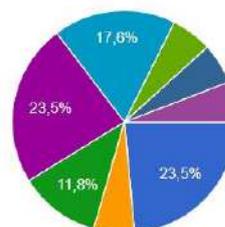
Les difficultés exprimées :

- J'ai un composteur, mais je n'arrive pas à tenir l'équilibre entre matière sèche et humide.
- Compost pas assez rapide
- Difficile à remuer

Nuisance de rats attirés par le bac à compost

Si vous ne pratiquez pas le compostage, pourquoi ?

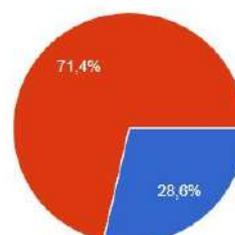
17 réponses



- difficile
- manque de temps
- odeurs
- attire des bêtes
- pas de jardin
- pas l'utilité
- coût

Seriez-vous alors intéressé par un site de compostage partagé ?

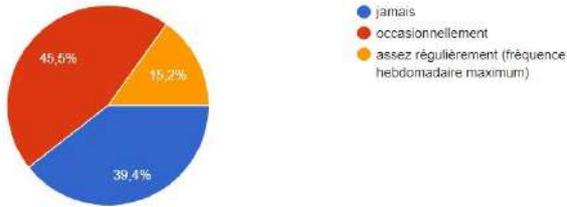
28 réponses



- non, pourquoi ?
- oui

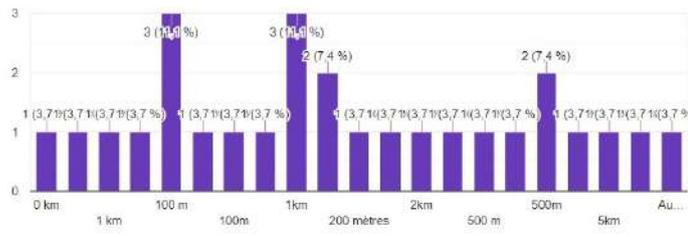
Au-delà de son utilisation, pensez-vous pouvoir vous impliquer dans le fonctionnement de ce site de compostage partagé ?

33 réponses



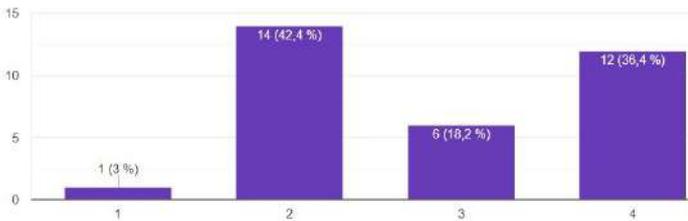
Jusqu'à quelle distance seriez vous prêt à parcourir pour apporter vos biodéchets sur un site de compostage partagé ?

27 réponses



Nombre de personne composant votre foyer :

33 réponses



Astuce :

Pensez à arroser votre compost régulièrement afin que les bio-déchets se dégradent rapidement.

CHASSONS L'AMBROISIE !

Tous concernés !

Si d'aventure vous croisez de l'ambrosie, arrêtez-vous et arrachez cette plante allergisante.

N'attendez pas, agissez, c'est la pleine saison !

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**
- 2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE**
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE REFERENT DE LA COMMUNE**
- 4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ELIMINER L'AMBROISIE**

PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALEMENT AMBROISIE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

www.signalement-ambrosie.fr
 L'application mobile Signalement-ambrosie
 email : contact@signalement-ambrosie.fr
 téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les froite dans la main

Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou allez de suite sur www.ambrosie.com

ECONOMIE LOCALE

ÉPICERIE, CHEZ SÉVERINE

L'épicerie Bar Restaurant, chez Séverine a fermé définitivement ses portes fin juillet.

La commune n'a pas souhaité renouveler le bail commercial.

La Mairie est à la recherche d'un repreneur qui saura dynamiser ce commerce.

Pour l'instant nous avons demandé à Grégory Mechain du Bar « Le Détour » de proposer un dépôt de pain.

Il a gentiment accepté et nous le remercions.

Un commerce est disponible sur la commune !

Le repreneur devra à minima avoir comme projet un **bar-restaurant-épicerie-dépôt de pain.**

Si vous êtes intéressé, contactez la Mairie avant **le 30 septembre 2022** :
mairie.messimysursaone@orange.fr

COMMUNICATION CULTURE / ANIMATION JEUNES / SPORT

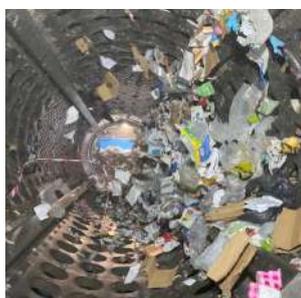
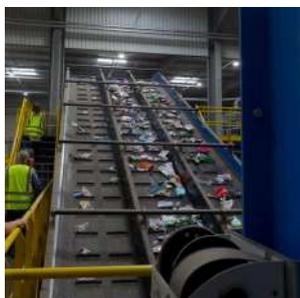
VISITE DU CENTRE DE TRI NICOLLIN

Une poignée d'élus de Messimy sur Saône et de la communauté de commune se sont retrouvés lundi 20 juin 2022 pour visiter le centre de tri Nicollin à Saint Fons.



Gestionnaire de centres de tri et de transfert, le groupe Nicollin met à notre disposition toutes leurs compétences en matière de valorisation des déchets collectés au sein des collectivités publiques et des entreprises. Le centre de tri Nicollin à Saint Fons a la capacité de traiter 50 000 tonnes de déchets issus du tri sélectif.

Leur objectif, réduire l'enfouissement des déchets et augmenter le taux de valorisation global. Pour cela ils proposent des solutions performantes concernant les procédés de traitement des déchets ainsi que sur le négoce de matières, en vue d'une revalorisation finale dans le cadre de l'économie circulaire.



Le groupe Nicollin trie jusqu'à 11 flux de déchets différents selon le type de procédés techniques déployés. Ces centres de tri traitent, conditionnent et stockent les déchets issus de la collecte sélective des ménages avant d'être finalement recyclés.



Transport de déchets :

Le groupe Nicollin assure un transport optimisé des déchets collectés vers les sites de traitement de façon à réduire les effets de gaz à effet de serre.

ISDND

La valorisation des déchets ménagers résiduels au sein des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux permet de produire de l'électricité et chaleur sur sites.

Et pour découvrir les services associés : www.groupenicollin.com

1

**1 KG
PAR JOUR
ET PAR PERSONNE**

C'est la quantité de déchets ménagers que nous produisons en France

x2 en 40 ans

2

NOUS SOMMES
DE PLUS EN PLUS
NOMBREUX
À JETER

1990 1 habitant
2020 18 habitants
2050 18 habitants

NOUS ACHETONS PLUS
ET PLUS FRÉQUEMMENT

Plus de produits sont
SUREBALLÉS,
ÉPHÉMÈRES,
À USAGE UNIQUE

3

Comment produire
moins de déchets ?

C'EST LA RÈGLE
DES 5 «R»

**REFUSER
RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER
RENDRE
À LA TERRE
(COMPOSTER)**

4

Aujourd'hui en France,
68%
**DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SONT RECYCLÉS.**

Comment faire mieux ?
En triant chez soi,
dans toutes les pièces !

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Chaque année,
chaque habitant trie :

**33 KG
DE VERRE**

**17 KG
D'EMBALLAGES**

**22 KG
DE PAPIERS**

6

OBJECTIF

100 %
DES HABITANTS DE NOTRE
RÉGION DÉPOSENT
100 %
DES DÉCHETS RECYCLABLES
(EMBALLAGES ET PAPIERS)
DANS LE BAC JAUNE

MOUSTIQUE TIGRE EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

AGISSONS ENSEMBLE !

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement dans 10 des 12 départements de la région : Ain, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

Aedes albopictus, dit « moustique tigre », est une espèce particulièrement nuisante pour l'homme. Ce petit moustique noir et blanc réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne.

Pour limiter ces nuisances, 3 recommandations simples et essentielles : ranger, vider et couvrir tous les contenants dans lesquels l'eau s'accumule !

Se protéger et agir chez soi

Le saviez-vous ?

Actif d'avril à novembre, le moustique tigre n'évolue que dans un rayon de 150 mètres autour de lui. Si vous en avez chez vous, ils sont probablement nés chez vous ! Évitez que le moustique tigre ne prenne ses quartiers chez vous : éliminez tout endroit où l'eau peut s'accumuler !

Lutter contre la prolifération du moustique tigre :

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples ! Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas, ils ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Le moustique tigre est fortement lié à l'homme et il vit à son contact parce qu'il y trouve :

- de la nourriture pour ses œufs, en nous piquant,
- des endroits pour pondre dans des contenants où l'eau peut s'accumuler,
- des lieux de repos à l'ombre de la végétation.

Détruire les lieux de ponte et éviter sa prolifération :

Les femelles moustiques tigres pondent sur les rebords secs de petits récipients. C'est lorsque la lame d'eau atteint les œufs qu'ils peuvent éclore et se développer. Sans eau, pas d'éclosion, pas de nouvelle génération de moustique !

- Supprimer ou vider au moins une fois par semaine les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer ou vider tous les contenants où l'eau peut s'accumuler que ce soit dans les jardins, sur les terrasses et les balcons et alentours.

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore...)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, regards ou caniveaux ; s'assurer qu'ils sont réalisés avec une pente suffisante et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...
- Entretien des espaces extérieurs, évacuer les petits débris, les encombrants, les déchets verts.

Reconnaître et signaler le moustique tigre :

Le moustique "*Aedes albopictus*" est un moustique invasif originaire d'Asie, également appelé moustique tigre en raison des zébrures noires et blanches qui parcourent son corps et ses pattes. Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre.

Quelques indices pour bien le reconnaître

- Très petit mais vif : il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro, soit moins de 0,5 centimètre ! Il est rapide et sa piqûre peut être douloureuse.
- Rayé noir et blanc : le moustique tigre est noir rayé de blanc (pas de jaune !), sur tout le corps et les pattes. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax.
- Silencieux, il pique le jour : Contrairement au moustique commun qui passe la nuit à vous piquer et dont le vol bruyant vous empêche de fermer l'œil, le moustique tigre est plutôt silencieux. Il pique le jour (surtout en matinée et fin d'après-midi)

Toute la population peut participer à la surveillance de cette espèce. Il s'agit d'une action citoyenne qui permet de compléter les actions mises en place par les acteurs de lutte contre le moustique tigre.

Le moustique tigre, vecteur de maladies :

Le moustique tigre est un vecteur potentiel de maladies. Si et seulement s'il est contaminé, il peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le virus du Zika.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 150M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'E (5mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

- RANGÉ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER**
 - ✓ coupelle, seau, arrosoir, broquette
 - ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
 - ✓ terrasse sur plots, pied de parasol
- ENTRETIENEZ VOS PISCINES**
 - ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
 - ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
 - ✓ entretenez votre pompe de relevage
- GÉREZ LES EAUX DE PLUIE**

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !

Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble

VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

CLUB CANIN DES DOMBES



En ce début d'année, nous sommes heureux de voir arriver de nouveaux adhérents dans notre club.

Nous vous rappelons que nous sommes une association avec un regroupement de moniteurs canins diplômés et bénévoles. Nous sommes à la recherche de sponsors pour nous aider à entretenir et accueillir nos adhérents dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous sponsoriser.



Chaque dimanche matin, les cours d'éducation ont lieu de 9h à 11h au club. Ces cours permettent d'apprendre les bases d'éducation à votre nouveau compagnon (Marche en laisse, absence, coucher, assis, sociabilité...) Les cours sont répartis en plusieurs niveaux en fonction de l'évolution et de l'âge de votre chien. Le club est affilié avec la Société Centrale Canine et nous avons une accréditation à l'Ecole des chiots qui vient d'être renouvelée pour 5 ans.

Nous vous rappelons que nous proposons des cours d'éducation canine en groupe et toutes races. Nous avons également des disciplines dans le sport canin (Agility, Obéissance, Recherche Utilitaire et Ring)

Au niveau compétition, les chiens du CCD se sont fait remarquer dans plusieurs disciplines et à très haut niveau :

- **En Ring** : Plusieurs chiens du club ont pu se défendre dans des compétitions à très haut niveau. Nous leur souhaitons bonne chance pour cette nouvelle année.

- **En Recherche Utilitaire (recherche de personnes égarées)** : Nous rappelons que notre club est le seul du département de l'Ain à pratiquer cette discipline canine. Notre équipe s'entraîne dur pour cette discipline complexe et espère remporter des Epreuves prochainement

- **En Agility** : nos compétiteurs se sont faits remarquer cette année dans cette discipline, nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour cette nouvelle année. L'initiation du dimanche matin remporte un très grand succès et donne à certains l'envie de progresser en compétition.

- **En Obéissance** : Nos compétiteurs travaillent de manière régulière et se font remarquer lors des concours par leurs très beaux résultats. Souhaitons leurs pleins de courage pour leurs prochains concours.



Pour informations, nous vous rappelons que nous sommes **ouverts toute l'année** et ne fermons pas. Nous acceptons les chiens de toutes races et de tous âges (du moment que le chien est à jour des rappels de vaccins)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons avec plaisir à toutes vos questions ou venir voir les compétiteurs lors de nos événements.

Nos dates à venir :

- Samedi 03 et Dimanche 04 Septembre 2022

Epreuve de Recherche Utilitaire

- Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre 2022

Concours de Ring

<https://www.facebook.com/Clubcanindesdombes/>
<https://clubcanindesdombes.wixsite.com/clubcanindesdombes>



CROIX-ROUGE



Tout commence par l'accueil. Chaque personne en situation de vulnérabilité qui pousse la porte de la Croix Rouge doit y trouver un accueil inconditionnel, une écoute bienveillante et une réponse adaptée à ses besoins.

Pour réussir à faire de nos Unités Locales un lieu d'accueil ouvert, multi-services, d'écoute, d'orientation pour tous, nous avons besoin de vous et de votre expérience en tant que bénévole.

Nos points d'actions passées :

Ça été tout d'abord l'accueil de 6 familles ukrainiennes logées dans des gîtes sur Messimy. Aide alimentaire, vestimentaire, jeux pour les enfants et apprentissage de la langue Française.

Brocante le 26 juin à Jassans, malgré le mauvais temps, une clientèle clairsemée.

Le 23 juin, Initiation premiers secours pour les élèves de CM2

À venir :

• **Le dimanche 11 septembre** : marche cœur Croix rouge, un circuit de 10km partant de La Maison éclusière à Massieux avec un point à Trévoux aire de jeux, et arrivée à St Bernard. L'itinéraire peut être fait dans le sens inverse, à pieds, course, vélo. Une participation de 5€ sera demandée. Venez nombreux !

• **Lundi 24 octobre** à 19h30 au Galet à Reyrieux : défilé de mode avec les produits de notre vesti-boutique 2^{ème} main. Présence de Miss Pays de Dombes et de notre bénévole élue 2^{ème} Dauphine, nos clients et bénévoles sont les mannequins d'un jour ! Moment magique, paillettes, musique. Entrée gratuite.

Depuis 3 ans nous avons le parrainage d'un chiot en formation à l'école des chiens guides d'aveugles. Cette année c'est une petite chienne « Sépia » labrador blonde éduquée par une famille volontaire et l'école de chiens guide de Cibeins. Agée aujourd'hui de 8 mois, elle suit son éducation par une présence assidue et une formation complète. Elle est déjà allée au cinéma, dans le TGV, au parc. Sa famille est fière d'elle, nous aussi !

Je ne peux que vous inviter à prendre soin de vous et protéger vos proches en cette nouvelle période et recrudescence de la maladie.

A très vite

Edith Ollier, Présidente de l'Unité Locale Porte de la Dombes

Votre correspondant : Claude GILLES 06 30 64 94 73

LES AMIS DE LA MÂTRE



Cette année, Les Amis de la Mâtre ont enfin pu réorganiser sa fête de pêche après 2 années d'absence pour cause de COVID.

La météo était au rendez-vous le jour ' J ' alors que nous avons subi pluie et orages durant les quatre cinq jours précédents la fête. Après un manque d'eau, nous nous sommes retrouvés avec une rivière en crue.

Comme d'habitude, c'est à 9h au son de la trompette que le départ fut pour une quarantaine de pêcheurs auquel il faut noter que nous avons 14 enfants et ou pratiquement tout le monde a fait leur quota des 5 truites auquel ils avaient droit. C'était un vrai bonheur de voir les enfants pêcher leurs truites. Nous en profitons pour remercier les parents de leur patience pour accompagner et surveiller leurs enfants.

Dès midi après un passage bien mérité à la buvette, c'est pas moins de 90 convives qui sont venus partager le repas avec jambon et gratin Dauphinois en plat principal.

Pour finir cette belle journée, nous remercions les familles du Verne, Doucet-Bon et Beroud de nous avoir autorisé l'utilisation de leurs terrains pour nous permettre d'organiser notre manifestation sans quoi notre fête ne pourrait avoir lieu.

Merci également à tous nos sociétaires pour leur implication.

R.D.V l'année prochaine.



AMICALE 2 ET 7



Oyé Oyé

LE GRAND RETOUR DE LA BROCANTE :

Merci aux habitants de la commune et au conseil municipal de permettre cette journée conviviale.

Historique de la Brocante

Le petit groupe de l'Amicale des conscrits 2 et 7 s'est lancé le défi de créer l'évènement en instaurant une brocante.

Celle-ci voit le jour en septembre 2006 et deviendra un rendez-vous annuel incontournable.

Ce fût une réussite dès la 1ère année.

Tous les conscrits flyers en main ont parcouru les brocantes de la région en se fixant une limite kilométrique tout de même.

Le jour J, dès potron-minet l'équipe se met en place. Nous sommes les seuls à avoir un logiciel crée sur mesure qui dès l'arrivée des exposants leur donnent un ticket avec leur nom et emplacement (merci Pierre) les placiers font le reste. Mais n'oublions pas les petites mains de la restauration et de la buvette.

Après deux ans d'absence la brocante revient le Dimanche 25 septembre 2022.

Nous sommes heureux de reprendre nos habitudes après cet épisode Covid 19 que nous laissons bien volontiers derrière nous.

Les exposants se répandront dans la commune et les bénévoles de la 2 et 7 seront là pour vous accueillir mais aussi vous restaurer ou vous désaltérer voir les deux.

C'est une journée bien chargée mais grâce aux habitants, aux élus municipaux et la bienveillance de tous, cela reste une belle animation !



BROCANTE
MESSIMY SUR SAONE
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

CENTRE VILLAGE
ENTREE GRATUITE

BUVETTE - PETITE RESTAURATION

ORGANISEE
PAR L'AMICALE
DES CLASSES
EN 2 ET EN 7



2,50€ LE MÈTRE LINÉAIRE

VOITURE 5M MINIMUM

FOURGON 7M MINIMUM

SI REMORQUE OU AUTRE VEHICULE, MESURER
L'ENSEMBLE

ENVOYER PAR COURRIER

À FABIENNE GIMARET

384 CHEMIN DE PORT RIVIERE

01480 MESSIMY SUR SAONE

Nom prénom.....

Adresse

Téléphone..... Mail

Je réserve....mètres x 2.50€ =€

Type de véhicule : voiture/fourgon/remorque

Joindre photocopie de la carte d'identité recto verso ou de
la carte professionnelle recto verso

Chèque à l'ordre de L'amicale des classes en 2 et 7

RENSEIGNEMENTS

06 70 37 78 92

06 74 10 02 64

CLUB DE L'AMITIÉ



Enfin la rentrée pour souffler un peu !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances malgré la canicule et que nous vous retrouverons toutes et tous en pleine forme pour le **jeudi 1er septembre à 14h**, à la salle polyvalente.

Nous reprendrons nos activités de belote, coinche et tarot dans la joie et la bonne humeur habituelles.

Bien sûr, nous accueillerons avec grand plaisir de nouvelles et nouveaux adhérent(e)s à la retraite ou pas.

Quelques un(e)s nous ont d'ores et déjà promis de nous rejoindre....

On vous attend !

AMICALE 1 ET 6

Les classes 1 et 6 de Messimy sur Saône organisent le

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022 sa 6ème randonnée pédestre



Vous pourrez découvrir notre beau village et ses alentours sur 4 parcours différents :

7, 12, 17 et 22km au départ de la salle des fêtes à partir de **8H00** jusqu'à **14H00** (**12H00** pour le 16 et 21km)

Les inscriptions se feront sur place ; n'oubliez pas vos verres, des ravitaillements sont prévus

Une gaufre sera offerte à la fin de votre parcours à la salle des fêtes.

Les tarifs sont les suivants :

7km : 4€ / 12km : 5€ / 17 et 22km : 7€
gratuit pour les moins de 8 ans

FAREINS SAÔNE VALLÉE FOOT



Le numéro de rentrée du bulletin municipal, nous permet de « brosser » un tableau de nos activités et de préciser nos objectifs.

Avant de rentrer dans le contenu même de l'article, il convient de rappeler que notre sport aura été fortement affecté par 2 années de pandémie. Dans un contexte particulièrement compliqué, nous avons pu parvenir à maintenir l'activité dans toutes les catégories.

Une entente jeune était en cours d'étude avec nos voisins de Montmerle, mais elle n'a pas abouti.

Nous allons repartir donc à titre individuel en jeunes hormis en catégorie U15 (entente avec 3 Rivières).

L'équipe éducatrice a été constituée, et renforcée (voir tableau).

En catégorie seniors après une saison très laborieuse et marquée par de nombreux incidents, un groupe de jeunes joueurs a décidé de relever le défi, à savoir que notre équipe a été rétrogradée en série inférieure (D3), quant à notre équipe réserve elle a été repêchée en D4.

Nous recherchons des joueurs seniors pour compléter nos effectifs, à la fin de l'article vous trouverez les coordonnées des dirigeants ayant en charge cette catégorie.

Le club a changé de président, Ludovic REVOLON succédant à Didier LAURENT (celui-ci restant au club).

Au chapitre des dates, nous avons participé à la nouvelle édition du forum des associations à Messimy, à noter que nous serons présents aussi à ceux de Fareins **le 03 septembre**, et de Chaleins **le 11 septembre**.

Notre calendrier de manifestations a été établi de la manière suivante :

- **Le 10 septembre à 14h : Concours de pétanque en doublettes** au stade de Fareins, (système Aurard, 4 parties).
 - **Les 19 et 20 novembre : WEEK-END JEUX** à la salle polyvalente de Fareins (Espace CARJAT) :
 - **Le 19 à 14h : concours de coinche en doublettes**
 - **Le 20 à 14h : LOTO**
 - **Les 28 et 29 JANVIER 2023 : tournois** en salle (catégories jeunes), MONTFRAY SPORTS à Fareins.
 - **Le 10 AVRIL 2023 : TOURNOI** sur herbe (catégories jeunes) à CHALEINS.
 - **MAI 2023 : matinée vente à emporter**, à MESSIMY, sous la halle (date, thème et contenu à définir)
- Nous vous disons à bientôt sur les stades, et nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Qui contacter si vous voulez nous rejoindre ?

Mr ANSOUD Yves secrétaire du club, GAEC du Champs Fleuri, 01480, Chaleins : 06 82 36 26 06

Mr REVOLON Ludovic Président : 06 73 66 69 09

Mr LAURENT Didier Vice-Président : 06 99 70 41 88

Mr PERISSE Philippe responsable jeunes 06 40 88 79 85

Planning des entrainements et matchs



SAISON 2022-2023



Catégorie	Année	Educateurs	Entrainements		Matchs		Date de reprise
			MESSIMY	CHALEINS	MESSIMY	CHALEINS	
U7	2016-2017	Stéphane VASSIA 06-60-30-33-80 Alexis BAFALLAC	MESSIMY	Mercredi 17h30-19h00	MESSIMY	Samedi 10h00	7 Septembre
U9	2014-2015	Cédric BRUN 06-78-85-96-82 Paulo JUNHA 06-50-98-74-78 Michael BONCALVES Fabien BERTY	MESSIMY	Mercredi 17h30-19h00	MESSIMY	Samedi 10h00	7 Septembre
U11	2012-2013	Philippe PERISSE 06-40-88-79-85 Julien SICARD 06-88-14-71-89 Axel REVOLON 06-41-31-75-28 Lucas TARTARIN 06-48-54-42-46	CHALEINS	Mercredi 17h30-19h00	CHALEINS	Samedi 10h00	31 Aout
U13	2010-2011	Lionel TOURNON 06-08-06-17-21 Kévin CORNIER 07-88-89-84-62	CHALEINS	Mercredi 18h00-19h30 Vendredi 18h30-19h30	CHALEINS	Samedi 13h30 avant 1/18	31 Aout
U15 Entente Montmerle	2008-2009	Cédric BERNACHOT 06-73-16-91-63 Stephane NOESSEIR 06-42-47-83-66	FAREINS MONTMERLE	Mercredi 18h45-20h15 Vendredi 18h45-20h15	FAREINS ou MONTMERLE	Dimanche 10h00	17 Aout
U18	2005-2007	Jean-Jacques TARTARIN 06-33-20-44-83 Jimmy ALLARD 06-61-84-18-13	CHALEINS FAREINS	Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 19h00-20h30	CHALEINS	Samedi 15h30	17 Aout
Seniors	Avant 2005	Pierre GUILLOT 06-30-99-62-59 Jérémy LAURENT 06-08-66-81-17 Manu DE OLIVEIRA 06-87-46-78-39	MESSIMY MESSIMY	Mardi 19h30-21h30 Vendredi 19h30-21h30	FAREINS ou CHALEINS	Dimanche 19h00 13h00	8 Aout
Vétérans	À partir de 55 ans	Cyrille MANVOY 06-35-56-23-94	FAREINS	Lundi 20h00-21h00	CHALEINS	Vendredi 20h00	

DEMAIN MESSIMY SUR SAÔNE



Dans le bien fondé de notre association **Demain Messimy sur Saône**, avec les événements climatiques, chaleur et sécheresse qui nous frappent durement cette année, nous sommes confortés dans nos objectifs de participation à la préservation de l'environnement pour un développement durable, pour une bifurcation sociale globale qui devient un enjeu majeur pour la nature et l'humanité. D'autre part avec la guerre en Ukraine qui s'installe dans la durée, l'entraide et la solidarité que nous recherchons et prônons, deviennent maintenant des valeurs vitales.

Notre association tente d'apporter des solutions et contribue modestement dans divers domaines ;

Un petit point de nos diverses contributions et projets :

Mobilité : nous sommes présents aux ateliers organisés par la Communauté de Communes et tentons de répondre au mieux aux besoins de nos amis ukrainiens installés dans notre village pour leurs déplacements.

Zéro déchet : nous participons aux groupes de réflexion dirigés par le SMIDOM, et, en tant que partenaire, nous l'avons sollicité pour la mise en place d'un composteur collectif pour le centre village.

Energie : Le sujet est vaste et les solutions sont difficiles à mettre en œuvre à l'échelle du village, mais nous avançons dans la réflexion sur les panneaux solaires à une échelle beaucoup plus grande, notamment en participant à l'association Energies Citoyennes Dombes Saône Côtière et à sa future société.

Préservation de l'environnement : un diagnostic sur des points à améliorer au niveau de la Mâtre a été réalisé et adressé à la commune et au syndicat des rivières. Une réunion publique aura lieu le 29 septembre prochain à la salle polyvalente.

Social : actuellement, nous tentons d'être au plus près des familles ukrainiennes ; nous avons mis en place un système d'échange et de partage pour toute chose : prêt ou don d'objet, d'outils ou autres, aide à la personne...

Culturel : nous mettons aussi en commun toutes suggestions de manifestations culturelles et de covoiturage pour s'y rendre.

Alimentation et agriculture : Nous sommes fréquemment présents les vendredis aux ventes de légumes du Jardin des Pierres de soleil avec le Blabla Bar pour discuter, se rafraîchir ou se réchauffer selon la saison, jouer mais aussi réfléchir sur les questions d'alimentation (locale, bio, restauration collective...) et faire connaître notre association.

Nous organisons un Troc aux plantes annuellement.

Nous songeons aussi à créer un « *Repaire Café* » qui permettra de mutualiser nos connaissances et nos

savoir-faire dans le dépannage et la réparation d'électroménager, informatique, électronique...

Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

REJOIGNEZ-NOUS

VENEZ ENRICHIR NOS DEBATS

APPORTER VOS IDEES ET MENER DES ACTIONS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Passée la période des vacances, la vie de la bibliothèque a repris son cours habituel.

Rappel :

Pour les adhérents qui ne bénéficient pas encore du service numérique de la BDP, nous rappelons que ces ressources sont accessibles à tout usager inscrit dans une bibliothèque de l'Ain qui bénéficie des services départementaux comme c'est le cas à Messimy.

Vous pouvez avoir accès à des formations informatique et bureautique avec « Vodéclac » :

Comment naviguer sur internet avec Mozilla Firefox, faire un tableau avec Excel, un publipostage avec Word....

Vous pourrez également vous connecter à une plateforme cinéma proposant des milliers de films à voir ou à revoir sur votre ordinateur, tablette, smart phone, TV connectée.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et vous inscrire à la bibliothèque aux heures de permanences, mardi (16h -18h) et samedi (10h-12h).

Nous proposerons une animation pour les tout-petits à l'occasion de la remise du livre de naissance offert aux enfants nés en 2021. Elle aura lieu **samedi 8 octobre à 9h30** dans nos locaux. Les familles concernées recevront une invitation.

Nous poursuivons cette année encore notre partenariat avec l'école en proposant aux enfants de toutes les classes des séances à la bibliothèque. Cette activité existe depuis une quinzaine d'années, elle favorise l'éveil à la lecture à travers des thématiques très variées. Malheureusement, nos effectifs se réduisent et nous ne serons plus que deux à animer ces séances. L'activité est donc un peu en sursis ! Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir en discuter avec nous. Cela n'engage à rien !

Comme toutes les activités bénévoles, la bibliothèque a besoin de renouvellement, de nouveaux « membres actifs ». C'est un bon moyen de créer des liens et de faire des rencontres dans un cadre agréable. Si vous avez un peu de temps et que vous aimez la lecture, venez nous rejoindre !

LES CHANTEURS DU VAL DE MÂTRE



Après plusieurs saisons impactées par la crise sanitaire de la covid 19, la chorale **Les Chanteurs du Val de Mâtre** reprend son activité à la rentrée de septembre 2022.

Cependant, quelques petits changements : Nous venons de recruter un nouveau chef de chœur professionnel et les répétitions changent de jour et d'horaires.

La reprise est prévue LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022, sous la direction de Chrys GUYOT-LONAIT.



Une répétition hebdomadaire a lieu tous les lundis de 18h30 à 20h, à la Salle Polyvalente de Messimy sur Saône.

Les interprétations à nos concerts restent diversifiées : variété française, chant classique, traditionnel...

Anciens choristes, nous vous attendons tous à la rentrée, mais la chorale recrute toujours. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux choristes. Notre Association est très dynamique, conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre les lundis, nul besoin de connaître le solfège pour chanter.

Pour de plus amples informations, contacter la Présidente : Fabienne GIMARET 06 70 37 78 92

VENTE FLEURS TOUSSAINT :

Après une pause en raison de la covid 19, pour la 13^e année consécutive, la chorale organise une vente de fleurs pour la Toussaint sous la Halle de Messimy sur Saône :

- **Jeu**di 27 octobre de 15h à 18h, jour du marché.
- **Samedi** 29 octobre de 9h à 13h.

Vous trouverez un grand choix de : Chrysanthème, Pensée, Vivace, Cyclamen, Bruyère, Cinéraire, Chou, Santoline, coupe, etc..

Venez nombreux ! Les chanteurs du Val de Mâtre seront heureux de vous accueillir, et vous en remercient par avance.

Cordialement et à très bientôt.

LE SOU DES ÉCOLES



Bonjour à tous,

Et voici une nouvelle rentrée pour le Sou. Nous sommes très heureux de la façon dont s'est achevée l'année 2021-2022. Nous avons fait une super kermesse, les parents et les enfants étaient très nombreux et nous avons eu beaucoup de retours positifs. Nous sommes ravis que les familles aient été aussi heureuses que nous pour ce moment très important !

Encore un grand merci à toute l'équipe du Sou et à tous les parents qui sont venus nous aider, vous étiez nombreux et il fallait bien cela ! Merci aussi aux trois instituteurs qui ont passé la soirée avec nous et avec qui nous avons passé un très bon moment. J'espère qu'ils seront encore plus nombreux l'année prochaine !

Maintenant, une nouvelle année recommence et nous avons encore plein d'idées et plein de projets ! Tous les membres du bureau souhaitent signer à nouveau pour de nouvelles aventures, cela fait plaisir de voir qu'ils ont toujours envie de rester ! Mais, ceci ne sera officiellement validé qu'au cours de l'AG de septembre. Le bureau restera donc sûrement le même mais tous les parents sont invités à rejoindre notre belle équipe, à la hauteur des disponibilités de chacun bien sûr.

Si vous souhaitez avoir les infos du Sou sur les différentes manifestations organisées au cours de l'année, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse sur soumessimy01@gmail.com et on vous ajoutera à notre liste de diffusion.

Merci encore à tous pour tout !

Et nous souhaitons une très belle année scolaire 2022-2023 à tous nos petits monstres !

Le Sou



Crédit photos : Sou des écoles

Oeil et Lumière

EXPO

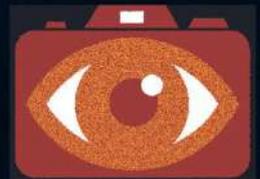
PHOTO

12 et 13 novembre 2022

Salle polyvalente de Messimy-sur-Saône

10h - 18h

Entrée libre - Tombola
Contact : oeiletlumiere@gmail.com



CÔTÉ PRATIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Daphnée Louise LAMBEA ▶ 17 mars
 Ayaz-Emin KARATAS ▶ 04 avril
 Léo Diégo Manuel PONTO ▶ 04 mai
 Rose DESMARIS ▶ 07 juillet
 Ilyana Simone Edith USSEGLIO-POLATERA ▶ 25 juillet
 Naël ARNOUX ▶ 18 août

MARIAGES :

Henri Alfred BADOIL et Joelle Bernadette SARGIACOMO ▶ 28 mai
 Malo Marie COLRAT et Belin Marie Alix MARTINEZ DE HOZ ▶ 04 juin
 Florian Jacque VILLIÉ et Charlotte Françoise PIN ▶ 25 juin
 Antoine Jean Jacque HOURDIN et Chloé Charlotte CARRÉ ▶ 1^{er} juillet
 Bertrand François Emmanuel NUIRY et Karina Marcela LAMBERT, 29 juillet

DÉCÈS :

Bruno Henri PÉCLIER ▶ 09 août à Arnas

Si des familles souhaitent annoncer un décès de leur proche dans cette rubrique, nous vous remercions de nous communiquer l'information.

GROUPEMENT PAROISSIAL

Tél : 04 74 69 33 40

HAUTEUR D'EAU

Mai 22	Juin 22	Juillet 22	Août 22
31,2 mm	142,2 mm	5,3 mm	34,3 mm

Données transmises par Roger Grange

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage ▶ le LUNDI

Sauf le 1^{er} mai, 25 décembre et le 1^{er} janvier

DÉFIBRILLATEURS

Cour de la Mairie / salle polyvalente

ENGINS BRUYANTS

Autorisés :

Les jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 20h
 Les samedis : 8 h à 12h et 15h à 20h

Tapages nocturnes silence à partir de 22h00

BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Interdit toute l'année pour éviter les gaz à effet de serre.

Attention de ne pas gêner la circulation des engins agricoles : tracteurs, moissonneuses batteuses, camions, pompiers, bennes à ordures ménagères...

Les voies publiques doivent rester dégagées de tout véhicule sinon des actions spécifiques devront être mises en place.

LE MARCHÉ sous la Halle

Les JEUDIS de 15h à 19h.

AIDES À DOMICILE

- ADAPA 04 74 45 51 70
- ADMR 04 37 55 04 15

ÉCRIVAIN PUBLIC

Croix Rouge permanences Trévoux 04 74 00 46 15

CONSEILLER NUMÉRIQUE

À la mairie, les 4èmes vendredis du mois, 13h30 à 16h.

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

Mais que faire de toutes ces courgettes ?



• 1/ Boulettes de courgettes au four

1 grosse courgette, 1 oignon, 70g de parmesan, 70g de chapelure, 1 œuf, sel et poivre

Râper la courgette et presser la bien.

Mettre dans un bol cette courgette râpée et ajouter oignon parmesan chapelure œuf sel et poivre.

Former des boulettes, les placer sur une plaque.

Cuire au four 20 mn à 180°.

• 2/ Gratin de courgettes

6 petites courgettes, 50cl de crème, 15cl de lait, 3 œufs, 25g de parmesan 2 brins de basilic et 20cl de coulis de tomates

Préchauffer le four à 210°.

Laver, couper les courgettes en petits cubes et les mettre dans un cuit-vapeur 10mn.

Les laisser égoutter.

Casser les œufs. Fouettez-les avec la crème et le lait.

Ajouter le parmesan.

Saler, poivrer.

Incorporer les courgettes. Verser dans le moule.

Cuire au four au bain marie 20mn ; Sortir du four, laisser tiédir.

• 3/ Muffins aux courgettes

1 courgette, 1/2 poivron rouge, 200g de fromage râpé, 2 œufs, sel, poivre

125g de farine

Râper la courgette et laisser la dégorger un peu.

Mélanger œufs, sel, poivre, et fouetter.

Ajouter dans un saladier courgettes, poivron haché, fromage râpé.

Mélanger. Ajouter farine et levure.

Cuire dans des moules à muffins 25mn à 200°.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MAI 2022

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon – P Brunel - JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk - M Chaube.

Excusées : B Monel - S Chartier

Absent :

Secrétaire de séance : F Imbert

Le Conseil municipal

• **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :

- ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur les deux transactions reçues portant sur des immeubles bâtis sis 672 RD 933 et 208 chemin des Sources.
- ~ le choix de la société 3D Ouest de Lannion (Côtes-d'Armor) pour la fourniture d'un logiciel enfance en vue de la gestion du périscolaire, avec un montant de 4 275 € HT (5 130 € TTC).

• **EMIS** un avis favorable pour la collecte des ordures ménagères en C 0,5 (une semaine sur deux) sur la commune, avec une date de démarrage en janvier 2023.

• **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la convention à passer entre la commune et l'association Copains-Copines pour la mise en place d'un logiciel de gestion du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire, définissant les engagements de chaque partie et la contrepartie financière, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

- ~ d'accepter d'adhérer au service CEP du SIEA pour un montant total de cotisation de 1,66 € HT/an/hab.,
- ~ d'autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service économe de flux du SIEA,
- ~ de s'engager à désigner un élu, un agent administratif et un référent technique pour le suivi du service économe de flux pendant la durée de la convention,
- ~ de s'engager à communiquer toutes les informations requises dont le SIEA aura besoin dans le cadre de la mise en œuvre du service,
- ~ de mandater le SIEA pour la collecte des informations auprès des gestionnaires de réseaux,
- ~ d'informer le SIEA de toute modification sur les bâtiments et sur les conditions d'utilisation, sur les équipements énergétiques et sur les modalités d'abonnement,
- ~ de confier la collecte et la valorisation des CEE au SIEA conformément à la convention afférente, en délibérant en ce sens,
- ~ d'associer et citer l'accompagnement du SIEA et de la FNCCR dans toute opération de communication relative aux actions réalisées dans le cadre de la mission d'économe de flux,
- ~ d'informer et inviter le SIEA à toutes actions et réalisations effectuées dans le cadre du service d'économe de flux.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

- ~ d'approuver la convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension des locaux périscolaires et salles de classes avec un coût de prestation globale pour le projet de 14 400 e HT,
- ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- ~ de décider de prélever ces dépenses à l'article 203 du budget 2022 et ultérieur si nécessaire,
- ~ d'inscrire cette mission à l'état de l'actif de la commune sous le numéro « AMOpériscolaire » et de l'amortir sur une durée de cinq ans, en application de la délibération n° 2021/11/02 du 19 novembre 2021, en cas de non-réalisation de l'opération.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

- ~ d'accepter le principe du reversement à la Communauté de Communes Val de Saône Centre de la totalité de la taxe d'aménagement qu'elle perçoit sur les aménagements d'urbanisme relatifs au Parc d'activités Les Sablons,
- ~ de préciser que cette disposition est d'application immédiate, pour les permis de construire, permis d'aménager et déclarations préalables de travaux, y compris concernant les extensions à des constructions existantes, déposés à partir du 1^{er} juillet 2022,
- ~ d'indiquer qu'un état récapitulatif annuel des taxes perçues au titre des aménagements réalisés au sein du parc d'activités Les Sablons sera établi contradictoirement entre la commune et la communauté de communes, avec l'appui des services fiscaux,
- ~ de dire que le reversement de la taxe d'aménagement par la commune à la communauté de communes sera réalisé annuellement,
- ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au reversement de la taxes d'aménagement portant sur le parc d'activités Les Sablons.

• **APPROUVE** la convention de passage et d'entretien relative aux sentiers de randonnée inscrits au PDIPR entre la communauté de communes Val de Saône Centre et la commune de Messimy-sur-Saône, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

• **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 11 et 25 avril 2022 ; à l'Environnement / Agriculture du 19 avril 2022 et aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux du 21 avril 2022.

• **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 24 JUIN 2022

Présents : T Michal – V Gelas – F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - P Brunel – JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair – F Serrurier - L Wyncarczyk.

Excusées : B Monel – S Chartier (pouvoir à T Michal) – M Chaube

Absent :

Secrétaire de séance : F Serrurier

Le Conseil Municipal :

• **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :

~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la transaction reçue portant sur un immeuble bâti sis 347 chemin des Tulles.

~ le choix de la Société MANUTAN Collectivités pour l'acquisition d'un lot de 2 chaises Ritz dossier résille noire et assise corail, destiné à l'accueil des personnes dans le bureau du Maire, avec un montant de 237,34 € HT (284,81 € TTC),

~ le choix de la Société ADEQUAT de Valence (Drôme) pour l'acquisition !

*d'un bac à sable de 3 x 3 m avec bâche PVC destiné à la cour de l'école, avec un montant de 548,36 € HT (658,03 € TTC),

*d'une corbeille béton avec cercle porte-sac, avec un montant de 252,31 € HT (302,77 € TTC)

*d'un panneau d'affichage 100x75 et piétement, avec un montant de 676,86 € HT (812,23 € TTC),

*d'un diable acier, avec un montant de 85,29 € HT (102,35 € TTC)

intercommunaux.

~ le choix de la Société TOOLPORT GrmbH de Norderstedt (Allemagne) pour une tente pliante de 3x6m, avec un montant de 816,66 € HT (979,99 € TTC).

~ la location de l'appartement T2 sis 257 rue du Bourg à Madame Marie-Christine LORENTZ, à compter du 16 mai 2022, avec un loyer mensuel de 435 €,

~ la location du garage n° 2 à Madame Valérie ALA-MARTINE à compter du 02 mai 2022 avec un loyer mensuel de 56 €.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées et à l'unanimité,

~ d'approuver le lancement de l'opération d'extension des locaux périscolaires et salles de classe,

~ d'adopter le coût prévisionnel de l'opération au niveau de la phase faisabilité, à la somme de 702 170 € HT, comprenant les travaux, maîtrise d'œuvre, bureau d'études, frais annexes et imprévus,

~ de solliciter l'attribution d'une aide du Département de l'Ain, aussi élevée que possible, au titre de l'appel à projet pour 2023 pour les investissements structurants,

~ de préciser que les dépenses de cette opération seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2022 et ultérieur.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, de supprimer la régie de recettes du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2022, et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires dans le cadre de cette suppression.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

~ de rapporter la délibération n° 2021/06/03 du 18 juin 2021 relative à l'ouverture d'un compte de dépôts de fonds au Trésor pour la régie de recettes du restaurant scolaire,

~ d'approuver la convention d'adhésion PayFip rôle pour les recettes du restaurant scolaire,

~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

~ le choix de la Société TOOLPORT GrmbH de Norderstedt (Allemagne) pour une tente pliante de 3x6m, avec un montant de 816,66 € HT (979,99 € TTC).

~ la location de l'appartement T2 sis 257 rue du Bourg à Madame Marie-Christine LORENTZ, à compter du 16 mai 2022, avec un loyer mensuel de 435 €,

~ la location du garage n° 2 à Madame Valérie ALA-MARTINE à compter du 02 mai 2022 avec un loyer mensuel de 56 €.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées et à l'unanimité,

~ d'approuver le lancement de l'opération d'extension des locaux périscolaires et salles de classe,

~ d'adopter le coût prévisionnel de l'opération au niveau de la phase faisabilité, à la somme de 702 170 € HT, comprenant les travaux, maîtrise d'œuvre, bureau d'études, frais annexes et imprévus,

~ de solliciter l'attribution d'une aide du Département de l'Ain, aussi élevée que possible, au titre de l'appel à projet pour 2023 pour les investissements structurants,

~ de préciser que les dépenses de cette opération seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2022 et ultérieur.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, de

supprimer la régie de recettes du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2022, et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires dans le cadre de cette suppression.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

~ de rapporter la délibération n° 2021/06/03 du 18 juin 2021 relative à l'ouverture d'un compte de dépôts de fonds au Trésor pour la régie de recettes du restaurant scolaire,

~ d'approuver la convention d'adhésion PayFip rôle pour les recettes du restaurant scolaire,

~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

• **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

Monsieur le Maire à signer le marché de fournitures et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire à intervenir.

• **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,

~ d'adhérer au groupement de commande pour la vérification triennale des points d'eau destinés à la lutte contre l'incendie,

~ d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant la commune de Thoisy coordonnateur du groupement et l'habitant à attribuer, signer et notifier le marché selon les modalités fixées dans la convention,

~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

~ de dire que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de des procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, d'opter pour l'affichage dans le hall d'accueil de la Mairie pour la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel

- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, par 12 voix pour et 1 abstention,

- ~ d'allouer une aide pour les trois adolescents Ukrainiens participant au centre de loisirs situé à Jassans-Riottier et géré par le Centre Social Mosaïque,
- ~ de fixer le montant de l'aide à 100 € par adolescent,
- ~ de verser cette aide directement au Centre Social Mosaïque, sous réserve de la présence des adolescents,
- ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires au versement de cette aide,
- ~ de préciser que la somme de 300 € maximum sera prélevée sur l'article 65748 du budget 2022.

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux du 19 mai 2022 ; à l'Urbanisme des 23 mai et 10 juin 2022 ; à la Communication / Culture / Animations / Jeunes / Sport du 02 juin 2022 et au Comité Consultatif d'Action Sociale du 16 juin 2022.

- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 29 JUILLET 2022

Présents : T Michal – F Imbert – N Feltrin – P Brunel – JM Gimaret - C Feltrin – B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk - B Monel – S Chartier – M Chaube.

Excusés : V Gelas (pouvoir à L Wynarczyk) - C Beguet (pouvoir à T Michal) – B Doucet-Bon (pouvoir à T Michal)

Absent :

Secrétaire de séance : M Chaube

Le Conseil municipal

- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :

- ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la transaction reçue portant sur un immeuble bâti sis 34 chemin de la Lie,
- ~ le choix de la SCOP SARL Menuiserie SANDRON de Chaleins (Ain) pour la fourniture, fabrication sur mesure et pose d'un meuble de rangement dans la salle de repos de l'école, avec un montant de 3 374 € HT (4 048,80 € TTC),
- ~ le choix de la Société LDLC.PRO de Limonest (Rhône) pour l'acquisition d'une tablette Samsung Galaxy Tab A8 10.5" dans le cadre du logiciel périscolaire, avec un montant de 256,91 € HT (308,29 € TTC),

- ~ le choix du Cabinet Charles DAVAUXT, Géomètres-Experts, sis à Limas (Rhône), pour réaliser le levé topographique du centre village (rue du Bourg, embranchements avec rue de l'Ecole, chemin de la Saône et chemin de la Croix Bernard, ainsi que la place de l'Eglise et la Halle), avec un montant de 2 900 € HT (3 480€ TTC),

- ~ le choix de la Société AINTEGRA SAONE BEAUJOLAIS – Bureau d'études VRD – sis à Villefranche sur Saône (Rhône), pour la mission de maîtrise d'œuvre complète concernant la sécurisation de la route de Saint-Trivier, avec un montant d'honoraires de 5 500€ HT (6 600€ TTC),

- ~ la Société RPC, seule entreprise ayant présenté une offre, a été retenu pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire, avec un prix de repas de 2,57€ HT (2,71 € TTC).

- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, par 14 voix pour et 1 abstention,

- ~ d'augmenter le tarif des repas au restaurant scolaire au 1^{er} septembre 2022,
- ~ de fixer le montant de cette hausse à 0,20€ portant ainsi le prix du repas à 4,30€,
- ~ de préciser que le tarif dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé est maintenu à 50% du montant du prix du repas,
- ~ de maintenir le tarif du repas adulte sur le montant forfaitaire de l'URSSAF correspondant à l'avantage « nourriture » (soit 5 € depuis le 1^{er} janvier 2022).

- **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues pour les travaux de transformation de la salle communale en logement, pour chaque lot.

- **PRENNE CONNAISSANCE** de l'étude de faisabilité de l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain pour l'aménagement et la revitalisation du centre village.

- **ACTE** le compte-rendu du Conseil d'école du 20 juin 2022.

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 20 juin, 04 et 18 juillet 2022 ; aux Affaires scolaires des 30 juin et 07 juillet 2022 ; du Personnel communal du 13 juillet 2022 et de la rencontre Commune / Parents d'élèves du 12 juillet 2022.

- **ENTEND** le compte-rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À 20h

Les prochaines dates ne sont pas encore validées

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques

DERNIÈRE MINUTE

À VOS AGENDAS :

- **Marché** : tous les jeudis à partir de 15h, sous la Halle :
 - **Nouveau** : Un fromager : **L'espoir des biquettes**
 - **Nouveau** : Un producteur de porcs, volailles et charcutier
 - **Nouveau** : Un prêt à porter
 - Un apiculteur **Ambroise et Mellonia** tous les 15 jours
 - Produits de fumaison **B.62** tous les 15 jours
 - Un rémouleur **Aiguise tout** tous les 3èmes jeudis du mois
 - Rôtisserie au feu de bois **FB Rôtisserie** tous les 15 jours
 - Produits laitiers **Ferme Désiris**
 - Un fromager vente à la coupe **Quentin Richard**
 - Un caviste **Vins par là**
 - Produits italiens **La botte secrète**
 - Un fromager **Les brebis de Julien**
 - Un primeur **Le marché de Karine et Michel Delorme**
 - Produits cosmétiques + bougies **MaDamlaBio**
- **Nouveau** : **Dépôt de pain** bar le Détour, sauf le mercredi
- **Brocante Messimy** dimanche 25 septembre
- **Réunion publique** avec le syndicat des rivières jeudi 29 septembre à 18h30, salle polyvalente.
- **Accueil des nouveaux habitants et bébés** samedi 1er octobre à 10h30, salle polyvalente.
- **Octobre rose** point info sur le marché jeudi 6 octobre
- **Val de Saône Renov +** stand sur le marché du 6 octobre
- **Vente de fleurs** jeudi 27 octobre 15h à 18h, sous la halle
- **Vente de fleurs** samedi 29 octobre 9h à 13h, sous la halle

- **Randonnée pédestre** dimanche 30 octobre amicale 1 et 6
- **Rencontre avec les présidents des associations** dimanche 27 novembre à 10h30, salle polyvalente
- **Cérémonie du 11 novembre** à 11h
- **Expo photo œil et lumière** 12 et 13 novembre 10h à 18h, salle polyvalente, entrée libre
- **Marché de Noël** jeudi 8 décembre sous la halle

SYNDICAT DES RIVIÈRES



Une réunion publique avec le Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône est prévue le **jeudi 29 septembre à 18H30** salle des fêtes de Messimy sur Saône.

Ordre du jour :

Information sur différents projets de réhabilitation concernant la Mâtre .

La commission environnement

Vite, je vais à la boîte aux lettres !

Vous avez une suggestion,
une question,
une idée...

CONFIEZ LES NOUS.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM/PRÉNOM :

MAIL et/ou TÉL :

Seules les demandes identifiées seront prises en compte.





OCTOBRE ROSE

LE CANCER DU SEIN, PARLONS-EN !

La campagne d'information **OCTOBRE ROSE** a pour but de convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce du cancer du sein : plus un cancer est détecté tôt, mieux il se soigne.

MESSIMY SUR SAÔNE SE MOBILISE POUR CETTE GRANDE CAUSE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION COURIR POUR ELLES.

Chaque habitant épinglera sur sa porte, son portail, dans son jardin... des rubans, des ballons, des objets... de leur choix et de couleur rose pour se rassembler autour de cette action durant le mois d'octobre.



Tous MOBILISÉS contre le cancer du sein

Des tirelires seront à votre disposition en mairie, à la bibliothèque, chez vos commerçants, au cabinet d'infirmières, chez l'ostéopathe, sur le marché pour récolter des fonds en faveur de l'association **COURIR POUR ELLES** qui contribue à la lutte contre les cancers féminins par ses actions de prévention et de soutien des femmes en soin.

Depuis 2010, Courir pour elles organise une centaine d'actions où des femmes et des hommes se réunissent en mouvement pour suivre leur slogan : "Tout au long de l'année, je bouge POUR MA SANTÉ !"

ET AUSSI :

MARCHÉ OCTOBRE ROSE LE JEUDI 6 OCTOBRE : VOUS POURREZ ACHETER UN BALLON À PARTIR DE 2€ OU PLUS SI VOUS LE SOUHAITEZ, EN FAVEUR DE COURIR POUR ELLES.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION